



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
**Commune de FORGES DE LANOUEE**

**Décision numéro 03/2025 du 04 FEVRIER 2025**

**OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC L'ENTREPRISE GUILLERME POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES ET LA REPARATION DES TOILETTES A LA MEDIATHEQUE SUR LE SITE DE LANOUEE**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/05-01) (rubrique N° 4), portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés et les accords- cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mars 2022 (N° 22-11/03-06) (rubrique N° 4) portant modification et ajout à la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 (N° 20-25/02-01) relative aux délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal, fixant une limite à 25 000 euros HT,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication par voie d'affichage à compter du 1er juillet 2022,

Considérant la nécessité d'engager des travaux de rénovation des toilettes publiques sur le site de Lanouée,  
Considérant la nécessité d'engager des travaux de réparation des toilettes à la médiathèque sur le site de Lanouée,

Vu la proposition de l'entreprise GUILLERME de Guillac en date du 20 janvier 2024,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est passé un marché de travaux avec l'entreprise GUILLERME de Guillac pour des travaux de rénovation des toilettes publiques et des travaux de réparation des toilettes à la médiathèque sur le site de Lanouée pour un montant total de 5 141,96 € HT.

**Article 2** : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera affiché en mairie.

Fait à Forges de Lanouée  
Le 04 février 2025

Le Maire,  
Jacques BIHOUEE

Le Conseil Municipal sera informé lors d'une prochaine séance

